ROUBAIX

La Fête des Sapeurs-Pompiers

Cette fête a été, comme chaque année, fort brillante.

La revue, toujours suivie avec le plus grand intérêt par la population, qui aime à admirer la belle discipline et l'excellente organisation de la compagnie, a eu lieu, à midi, sur la Grand'Place.

Les sapeurs-pompiers, qu'accompagnaient fièrement les vétérans, étaient massés autour de leur matériel reluisant de propreté.

Devant MM. Leblanc et Dewille, adjoints, Cléty, Noyelle et Segard, conseillers municipaux, ils ont d'abord procédé à l'intéressante manœuvre de la nouvelle échelle aérienne, pivotante et roulante.

Puis la revue du corps et du matériel a été passée, et la compagnie, précédée de la Grande Harmonie, a regagné son hôtel, au son d'entraînants pas redoublés.

A trois heures, un banquet de 150 couverts a été servi dans la salle des fêtes du Café Français, Grande-Rue.

A la table d'honneur se trouvaient : M. Emile Leblanc, adjoint au maire de Roubaix, ayant à sa droite M. le capitaine Macq, commandant la compagnie, M. Marion, commissaire central, et M. le capitaine Monnier, de La Madeleine ; et à sa gauche M. Pontoise, capitaine des douanes, M. Carteau, président de la Grande-Harmonie, et M. D. Ségard, conseiller municipal. De nombreuses délégations des compagnies de La Madeleine et de Croix se trouvaient parmi les convives, ainsi que M. le lieutenant Delinée, du 16e chasseurs à pied ; les lieutenants Schiller et Verschaeve, représentant le Cercle Militaire, et les membres des commissions civile et administrative de la Grande-Harmonie.

Selon la coutume, la plus franche gaîté n'a cessé de régner pendant le repas. Au champagne, des toasts fort applaudis ont été portés par M. Emile Macq, capitaine commandant, qui a remercié l'Administration municipale de ses continuelles marques de sympathie et tous les invités ; puis par M. Emile Leblanc, qui a dit toute la haute estime que lui et ses collègues avaient des chefs et des hommes de la compagnie ; par M. Pontoise, au nom des civiles, et par un représentant de la presse.

Le banquet s'est terminé par un très beau concert.

Selon une excellente tradition, nos sapeurs-pompiers ont continué leur fête, lundi, en assistant d'abord à un obit célébré à onze heures, à Saint-Martin, pour leurs camarades défunts.

Puis ils sont allés déposer des couronnes au cimetière.

A trois heures a eu lieu le concours de tir à la cible, qui a donné les résultats suivants :

1er prix, une garniture de cheminée, MM. Pierre Destock, sapeur vétéran ; 2e, un objet d'art, François Devlieger, caporal ; 3, un régulateur, H. Coucke, sapeur ; 4e, un objet d'art, Jules Craye, adjudant ; 5e, une montre en argent, Emile Macq, commandant ; 6e, un service à liqueurs, Alois Turpyn, sapeur ; 7e, une jardinière, Louis Vivrat, sergent mécanicien ; 8e, une pendulette, Julien Moulin, clairon ; 9e, un porte-bouquet, Charles Pacon, caporal ; 10e, une paire de vases en terre cuite, Alphonse Crepin, sergent ; 11e, une chaîne de montre, Victor Goemens, sapeur vétéran ; 12e, un fume-cigare, Victor Fauconnier, sapeur ; 13e, un beurrier, Louis Lucq, sapeur ; 14e, un cendrier, Antonin Beudet, lieutenant ; 15e, un vide-poche, Eliodore Mercier, caporal ; 16e, une ménagère, Emile Tiberghien, sergent tambour vétéran ; 17e, une trousse fumeur, Eloi Vergile, sapeur ; 18e, deux salières, Gustave Meese, caporal tambour ; 19e, un seau à biscuit, François Thiebaut, sapeur ; 20e, une statuette, Gustave Croquet, sapeur ; 21e, surprise, H. Duporchelle, sapeur ; 22e, surprise, H. Simon, sapeur ; 23e, surprise, Emile Watteau, sergent tambour vétéran.

PAROISSE SAINTE-ELISABETH. — **Mort de M. l'abbé Laisnez.** — Nos lecteurs de Roubaix, et en particulier les paroissiens de Sainte-Elisabeth, apprendront avec tristesse la mort de M. l'abbé Laisnez, ancien vicaire et ancien directeur du cercle Saint-Eloi, décédé le 1er mai à Stettler (Canada). M. l'abbé Laisnez meurt âgé de trente-huit ans, deux ans à peine après son départ pour l'Amérique.

Complètement habitué à sa nouvelle situation, entouré d'une partie de sa famille, le nouveau Canadien s'adonnait avec ardeur au labeur de colon. Chaque mois des nouvelles excellentes venaient de l'Amérique consoler les vieux parents du départ de trois de leurs fils. Déjà même, M. Laisnez pensait construire une église, encouragé qu'il était par son évêque, qui tenait le jeune prêtre français en haute estime.

Hélas, une maladie dont notre dévoué vicaire se ressentait déjà avant son départ, l'attaque de nouveau. Une lettre écrite, fin avril, apprenait à M. l'abbé Aloys Laisnez, les progrès du mal, et l'état désespéré de son frère. Cette lettre reçue le vingt-six mai était suivie d'une autre, le trente. Cette fois c'était l'annonce de la mort du zèle colon et missionnaire dont les funérailles avaient eu lieu le quatre mai.

Nous recommandons le défunt aux fidèles de Roncq et de Sainte-Elisabeth, anciennes paroisses de M. l'abbé Laisnez. Nous prions son frère, professeur à l'Institut Technique de Roubaix, ses vieux parents qui habitent Tourcoing, d'agréer l'hommage de nos chrétiennes et sympathiques condoléances.

Un premier obit solennel sera chanté à Sainte-Elisabeth, le 7 juin, à 9 heures 1/2. (Tous les groupes du cercle-patronage se feront un devoir de reconnaissance d'y assister ; la chorale Saint-Eloi chantera la messe du Requiem.) Tous les paroissiens sont dès à présent invités à cette cérémonie. En attendant ils prieront pour celui qui est mort sur la terre étrangère, et qui leur fut si saintement dévoué, ainsi que pour sa famille.

Un second obit sera chanté le 14 juillet, à 10 heures.

La Revue Française, très intéressante, devant être admise de préférence dans les familles catholiques, se trouve à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Remise de médaille. — Mardi soir, à sept heures, l'Administration municipale a remis à un titulaire, dans un salon de la mairie, la médaille du travail qui vient d'être décernée à M. Achille Noclain.

Une soirée récréative au patronage St-Michel. — Une soirée récréative aura lieu au patronage de la rue d'Alsace, le 13 juin prochain. Toutes les sociétés du Centre s'y produiront. Les sections chorale, gymnique, dramatique, amèneront chacune quelques numéros. Le nombre ne fera qu'ajouter de la gaieté au concert, chaque société rivalisera de zèle pour faire de cette soirée une soirée de gala.

M. le doyen de Notre-Dame bénira pendant la séance le rideau de la salle de spectacle dû au pinceau de M. Délsinne. C'est une œuvre de toute beauté.

Une cantate à Saint-Michel sera interprétée par la chorale. Nul doute que les nombreux amis du cercle soient tous présents ce jour-là au rendez-vous que leur donne le zélé directeur de l'œuvre.

On peut prendre ses cachets rue Notre-Dame, chez M. Déconinck.

Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources. — Avis important. — Sont déposés au secrétariat de la mairie :

1° La délibération du Conseil municipal statuant sur les demandes d'admission au bénéfice de l'Assistance publique obligatoire formées par des personnes résidant hors de la commune ; 2° la liste d'assistance complémentaire et rectificative aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources, arrêtée par le Conseil municipal.

Les réclamations sont reçues pendant 20 jours.

Œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt de Couchage. — Avis aux fabricants et marchands de couvertures Belges ou grisailles. — Le Comité du Prêt de Couchage serait acheteur soit en solde ou à fabriquer de quelques centaines de couvertures aux dimensions suivantes environ : longueur, 2 m. 50 sur 2 m. 20 de largeur ; longueur 1 m. 35 sur 1 m. 10 de largeur.

Prière d'adresser les types avec conditions sous pli cacheté au local de l'Œuvre, rue Sébastopol.

Jambe fracturée. — M. Henri Deboosère, journalier, 51 ans, demeurant rue de la Balance, 124, était occupé, mardi matin, à décharger des caisses dans la cour de l'usine Motte et Blanchiot, rue de Babylone.

Une caisse tomba du camion et atteignit l'ouvrier à la jambe droite, qu'elle fractura. M. Henri Deboosère, après avoir reçu les soins de M. le docteur Bernard, a été transporté à l'hôpital.

Les accidents du travail. — Mlle Zoé Duthoit, 18 ans, soigneuse à la filature de MM. Motte-Bossut, boulevard Gambetta, ayant voulu enrouler une corde autour d'un tambour de son métier, a eu le bras gauche comprimé par les tambours et usé par le frottement.

M. Edouard Couroublé, 41 ans, rue de Blanchemaille, 47, fileur chez M. Charles Pollet, a été blessé à l'annulaire droit par une corde du tambour de son métier. 3 semaines de repos.

— M. Henri Delierel, 29 ans, rue des Fusées, homme de peine à la minoterie de MM. Jouville frères, s'est fait des contusions et une entorse de l'épaule gauche en portant un sac de farine. 15 jours.

— Mme Marie Ghisagelle, 36 ans, rue Saint-Amand, 23, rattacheuse chez MM. Motte et Blanchiot, s'est fracturé le petit orteil gauche en heurtant un rail. 20 jours.

— M. Albert Vanesse, rue du Labyrinthe, 23, à Tourcoing, apprenti caissier chez M. Florent Lécluse, a été blessé à l'index, au médius et à l'annulaire gauches par une cuirasseuse mécanique. 15 jours.

— M. Auguste Vansanberghe, 16 ans, rue Nabuchodonosor, 71, teinturier chez MM. Motte et Delecluse, a été brûlé à la main droite par de l'eau acidulée. 15 jours.

Arrestation d'un expulsé. — **Les agents de** sûreté Doutreligne et Vanhuysse ont arrêté, mardi après-midi, boulevard de Belfort, un chiffonnier, Paul Rumfels, 46 ans, qui demeure dans une baraque au Beau-Chêne. Cet individu est inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion pris contre lui en 1889. Il sera conduit à Lille aujourd'hui.

On que l'on trouve. — Deux reconnaissances du Mont-de-Piété ont été déposées au commissariat de la place Chaptal par le jeune Marceau Delahaye, rue Saint-Pierre, 46, à Tourcoing, qui les avait trouvées Grande-Rue.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

1res Communions Boîtes Dragées Chocolate 5, rue du Priez, Lille

du 1er juin

Naissances. — Mercédès Constant, rue Pertot, 1. — Henriette Wanlerberghe, rue Beaurewart, cour Delporte, 4. — Bou-Kinnen, rue des Vélocipèdes, 17. — Pauline Delespaul, rue Saint-Louis, impasse Serépel, 5. — Rachel Desander, rue d'Iéna, 11. — Moïse Labbé, rue du Curoir, 8. — Zulma Vilette, rue du Fresney, 123. — Marthe Weers, rue Bell, 35.

Publications de mariage. — Alfred Landré, lithographe, rue Daubenton, 73, et Flore Delmotte, piquireuse, rue Richard-Lenoir, 27. — Louis Valle, marchand boucher, boulevard de Strasbourg, 116, et Marie Reumont, couturière, à Peix-du-Nord. — Albert Bossuyé, agent d'assurances, à Roubaix, et Maria Pieret, tailleuse, à Hamme. — Alphonse Heinis, électricien, à Lens, et Rosalie Storme, ménagère, à Lens.

Publications. — Joseph Leclercq, rattacheur, rue des Charpentiers, cour Declercq, 28 et Nathalie Deraede, rattacheuse, rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 12. — Pierre Ridelle, ourdisseur, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 21 et Fernande Philippart, soigneuse, rue du Fort, 110. — Pierre Bontinck, teinturier, r. St-Roch, 75 et Philomène Bockstal, soigneuse, rue Watt, cour Six, 46. — Théophile Lesaffre, rentreur, Grande-Rue, cour Lefebvre, 14 et Marie Delhaye, soigneuse, rue du Fontenoy, c. Méreau, 3. — Désiré Delattre, tailleur d'habits, rue des Parvenus, 42 et Louisa Decottignies, journalière, rue Pauvrée, 45.

Emile Lorthiolr, apprêteur à Wattrelos et Zulma Devlaminck, piquireuse, rue du Caire, maisons Cruqueniaire. — Albert Décatoire, tisserand, rue Lacroix et Fernande Dewattripont, canneteuse, rue de l'Ommelet, 171. — Paul Boulanger, apprêteur, rue de l'Epeule, imp. Ernouit, 4 et Raymonde Declercq, bobineuse, rue de l'Ermitage. — Charles Vandaeneghem, tisserand, rue St-Jean, 18 et Elisa Laebens, ménagère, rue St-Jean. — Albert Grimonpont, employé de banque, rue Lafontaine, 64 et Jeanne Gras, s. prof., rue du Tilleul, 305. — Alexandre Cyffers, cordonnier, rue de Lannoy, 157 et Maria Marez, épluchuse, rue Lemire, 7.

Achille Herbaux, domestique, rue Lemire, 7, et Madeleine Henneuse, s. p., rue de Mouvaux, 104. — Jules Suant, mécanicien, à Tourcoing, et Clémence Destoop, s. p., rue du Tilleul, 60. — Emile Pluguet, aide-chauffeur, rue de Leers, maisons Couloi, 4, et Jeanne Vandevoorde, servante, à Lille. — Ernest Laroche, employé de commerce, à Gonesse, et Germaine Carbonnier, s. p., à Villiers-le-Bel. — Albert Dubart, négociant en tissus, rue du Fort 35, et Augustine Dubart, s. p., à Marcq. — Camille Vyncke, peintre, rue de Tourcoing, cour Jonville, 6, et Rosalie Loontjens, ménagère, à Tourcoing. — Agapet Carette, teinturier, rue Cugnot et Jeanne Lutun, soigneuse, à Croix. — Augustin Caillieez, chauffeur, rue Nationale, 3, et Philomène Démarez, couturière, à Landrecies. — Henri Herbaut, maçon, rue Alfred-de-Musset, 63, et Adélaïde Beaury, fileuse de lin, à Lys. — Alfred Liénard, briquetier, à Leviel-Trahegnies, et Aline Polyn, briquetière, à Pont-sur-Sambre.

Mariage. — Pierre Lepers, chimiste, à Bléhrich, et Sophie Duhamel, sans prof., rue Watt, 37 bis.

Décès. — Henri Florin, 9 mois, rue de Jemmapes, cour Cruybeck, 11. — Aimé Fournelle, 46 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache. — Emile Wenglart, 74 ans, rentreur, avenue Julien-Lagache. — Adrienne Vaniaere, 7 ans, rue de la Barbe d'Or, cour Wagnon, 8. — Gustave Castelain, 8 ans, rue Saint-Joseph, 86.

WATTRELOS

La Confirmation. — Mgr de Colophon a donné la Confirmation mardi matin, à 10 heures. Outre les 153 garçons et les 135 filles de Saint-Maclou, il y avait encore 80 garçons et 60 filles de Saint-Liévin de Paul, 23 garçons et 14 filles de Saint-Gérard.

Mgr Carlier a interrogé successivement Sylvain Leman et Zélia Beuscart, de Saint-Maclou ; Victor Dransart et Alice Horrent, de Saint-Vincent de Paul ; Alfred Luitpard et Elisa Piet de Saint-Gérard, qui tous ont donné des réponses satisfaisantes.

M. Etienne Salmon et Mlle Hortense Vandeplanke servaient de parrain et marraine aux confirmés.

Un nombreux clergé assistait à la cérémonie. M. l'abbé Bonnet, doyen de Saint-Maclou et ses vicaires : M. Bailleux, curé de Saint-Vincent-de-Paul avec MM. Rogeaux et Decool, vicaires ; M. Maraix, curé de Saint-Gérard ; M. Huart, curé de N.-D. du Bon Conseil ; M. Monteuuis, curé de Leers ; MM. Vassart et Delepoulle, aumôniers du Pensionnat de la Sainte-Union d'Estaimpuis. En partant à Tourcoing, Mgr de Colophon et Mgr Carlier ont visité successivement les églises de Saint-Vincent et de Saint-Gérard.

La Société Chorale « Les Amis Réunis du Centre » de Wattrelos s'est rendue dimanche en l'église d'Herseaux et y a exécuté la Messe des Anges, de Mazingue.

C'est toujours avec un réel plaisir qu'on entend cette société dirigée avec tant de compétence par M. Jules Lepoutre, qui maintient instamment le lustre de la société : l'interprétation scrupuleuse du plain-chant harmonisé.

Toutes nos félicitations aux solistes : L. Calonne, H. Portier, H. Vreck et à tous les sociétaires.

CROIX

Une habitation dévalisée. — Mme veuve Henri Destombes, épicière, rue du Trocadéro, 82, était partie dimanche matin, chez des parents, à Paris. Pendant son absence des malfaiteurs ont pénétré dans l'habitation au moyen d'une fausse clef, et après avoir tout bouleversé et fouillé de la cave au grenier, ils ont enlevé une somme de 380 francs en billets et en or, roulée dans un store placé dans un buffet au 1er étage, un revolver, deux paires de boucles d'oreille en or avec brillants, un bracelet en argent, une bague en or, une alliance en or avec petites étoiles, une croix d'or, un litre de cognac, une bouteille de vin blanc, six boîtes de sardines, une demi-livre de chocolat. Le vol d'une valeur de 450 à 500 francs.

C'est hier matin que le boulanger, en apportant le pain trouva la porte ouverte ; il en avertit les voisins, puis le fils de Mme Destombes, qui est coiffeur, boulevard de la Chapelle ; celui-ci envoya un télégramme à sa mère qui revint immédiatement. Une seule effraction a été relevée sur le tiroir du comptoir qui avait été soigneusement vidé par l'épicière avant son départ.

C'est par un oubli fâcheux que les 380 francs étaient restés à la maison pendant l'absence de Mme Destombes.

Accident de travail. — Un ouvrier de MM. Browaeys et Grau, Albert Lotens, 26 ans, monteur, rue de Tourcoing, 14, a reçu un morceau de fonte sur le pied gauche ; les 2 premiers orteils ont été contusionnés. 15 jours de repos. Docteur Demoulin.

En enlevant les décorations dont il avait orné son habitation à l'occasion du Carnaval d'été, M. Edouard Dempniu, 32 ans, fileur, rue Holden, est tombé d'une hauteur de 2 mètres 50 sur le trottoir. Le blessé est légèrement contusionné au dos et aux bras.

Les simulateurs. — Un individu peu recommandable, simulait dimanche et lundi des attaques d'épilepsie près de la Grand'Place. Il réussit plusieurs fois à provoquer la compassion des passants ; lundi soir, un garde intrigué de l'attitude du prétendu malade alla quérir le docteur, mais quand celui-ci arriva, l'épileptique... guéri était disparu.

Bonnes gens qui faites l'aumône, ouvrez l'œil !

Bien d'autrui tu ne prendras. — Deux agneaux appartenant à M. Meurisse-Cocheteux, boulanger, rue de Lille, paissaient paisiblement dans une pature située au pont de Croix, un loup survint... pardon, un gamin, Regis Heyde, 19 ans, demeurant à Wasquehal, survint et eut l'idée de s'emparer de l'un des agneaux. Il réalisait ce projet lorsque le propriétaire prévenu arriva en vélo derrière le voleur qui lâcha sa proie et s'éclipsa.

Regis Heyde sera poursuivi pour tentative de vol.

Un très beau canichet égaré pendant les fêtes du Carnaval, a été recueilli dimanche par M. A. Liénard, concierge à l'usine Seynave-Dubocage, rue des Forges. Le lui réclamer.

TRIBUNE PUBLIQUE

Un électeur bien placé pour juger le dernier acte du Maire de Croix, nous écrit ce qui suit :

Monsieur le Directeur
de la « Croix du Nord »,

Comment M. Stien, qui se croit républicain, a-t-il été amené à interdire aux gymnastes catholiques, le droit inaliénable que possède tout français de sortir de chez lui et de se promener librement dans la rue ?

Les explications de cette mesure anti-républicaine autant que sectaire se comptent par douzaines.

Y compris celle de M. le Maire, aucune ne saurait nous donner la vérité.

Pour mettre vos lecteurs au courant de la cause initiale de cet incident, il suffira de rappeler que depuis son arrivée à la mairie, M. Stien ne comptait plus les tiraillements qu'il avait à supporter de ses camarades politiques.

Ces derniers ne l'avaient placé dans le fauteuil d'où ils venaient de chasser l'autocrate Florimond que pour en faire l'instrument docile de leurs passions, de leurs caprices et de leurs intérêts particuliers.

Or, il arriva que M. Stien ne voulut pas se laisser faire et de grosses divisions survinrent qui le séparèrent bientôt de ses adjoints, conseillers et amis

La révocation de François mit le feu aux poudres On ne parlait rien moins que de débarquer de force M. Stien, coupable, disaient les siens de ne pas fermer les yeux sur les fautes lourdes des copains de la sociale, et aussi, et surtout, de n'avoir encore depuis près d'un an, ni persécuté, ni même tracassé violemment les catholiques

M. le Maire sentit le terrain fléchir sous ses pas. Il voulut réagir pour rentrer dans l'estime et la confiance des siens.

Il obéit aux injonctions haineuses des moins recommandables de son parti.

La peur lui chez lui plus forte que son ardent amour de la liberté : il s'incline jusque terre, brûle ce qu'il avait adoré toute sa jeunesse à tête la même plume qu'il avait signé son haineux arrêté il s'inscrivit en lettres rouges au bas de la dernière liste des petits tyranneaux de village.

Voilà, M. le Directeur, l'histoire exacte de cette mauvaise action.

Vos lecteurs savent le reste.

Un Croisien au courant.

WASQUEHAL

Brûlures. — A l'établissement Hannart, Charles Brouck, 25 ans, rue Holden à Croix, a reçu sur le pied des éclaboussures de bain de teinture. 10 jours de repos. Docteur Butin.

Respectez la propriété d'autrui ! — Deux jeunes garçons de Croix, Léon Marsuvet, 11 ans, rue Paul-Bert et Arthur Vanerceynese, rue Baudin, ont arraché du trèfle dans un champ appartenant à M. Castier, cultivateur, rue Voltaire. Pour ce fait, ils ont été gratifiés d'une contravention.

Si vous salissez les rues, vous aurez une contravention ! C'est ce qui est arrivé à M. Désiré Viart, de l'usine Eycken et Leroy, qui a laissé tomber de sa voiture différents matériaux.

FLERS

ÉLECTION MUNICIPALE COMPLÉMENTAIRE

M. Edmond Masquelier, cultivateur, a été désigné par le Comité libéral candidat pour le Bourg.

Au Breucq, M. Henri Mathon, directeur de teinture, sera présenté par le comité de l'Alliance républicaine anticollectiviste.

D'autre part, M. Adolphe Cocheteux, ouvrier imprimeur, a été choisi comme candidat par l'Union républicaine démocratique du Bourg, et M. Henri Boutemy, journalier, par le comité du parti socialiste du Breucq.

Dès maintenant, nos amis savent, par qui leurs intérêts seront les mieux défendus ; ils voteront tous dimanche pour M. E. Masquelier et M. H. Mathon.

FLERS-BREUCQ

Blessé au pied. — M. Fernand Despretz, rue de Lille, garçon-brasseur chez MM. Lepers frères, s'est blessé à la plante du pied droit en marchant sur un clou rouillé. Le docteur Berthou lui a prescrit 10 jours de repos.

FLERS-BREUCQ. — Mariage du 31 mai. — Louis Favier, charbonnier et Alice Lebrun, tricotteuse.

LANNOY

Lundi de la Pentecôte. — **Pèlerinage à la chapelle Madame** située à la limite du territoire d'Hem, contre le cimetière de Lannoy et dédiée à Sainte Apollinie.

Dès les premières heures de la matinée l'on voyait arriver de tous les villages avoisinant Lannoy, mais surtout de la commune d'Hem, un grand nombre de pieux pèlerins qui avaient l'ardent désir d'assister à dix heures à la messe qui devait être dite par M. l'abbé Billaud, le nouveau curé de Saint-Joseph dont le zèle est vraiment infatigable. Un autel devait être monté en plein champ sur le territoire d'Hem, près de la chapelle, afin de permettre à tous les pèlerins de suivre les différentes partie de la messe.

Mais la veille au soir, M. le Curé reçut de M. Deleroix, maire d'Hem, avis qu'un arrêté porté précédemment et interdisant toute manifestation religieuse sur la voie publique était maintenu en vigueur.

Il eut alors l'heureuse pensée, pour ne pas devoir changer le programme de la fête, de demander à M. Louis Bouthemy, maire de Lys, l'autorisation de pouvoir fixer l'autel à quelques mètres de la place qui avait été tout d'abord choisie. Réponse favorable et des plus aimables lui fut aussitôt accordée, et l'on entendit bientôt retentir dans les airs les cantiques les plus mélodieux chantés en l'honneur de la Vierge mariyre.

M. l'abbé Delesalle, doyen de Lannoy, prit ensuite la parole, et pendant une demi-heure, en plein soleil, il put au milieu d'une foule dont l'attitude était des plus respectueuses et des plus recueillies, lui rappeler ce qu'avait été Sainte Apollinie et la raison pour laquelle de nos jours surtout les pèlerinages ont leur raison d'être, surtout lorsqu'ils ont pour but de glorifier les martyrs de la primitive église, qui ont encore été après tout, les prédicateurs les plus éloquents, les plus écoutés et les plus persuasifs.

En terminant il a fait des vœux pour que les paroissiens des deux églises d'Hem restent toujours bien unis comme de véritables frères autour de leurs excellents pasteurs, et toujours animés des mêmes sentiments, surtout lorsqu'il s'agira de maintenir les droits et les libertés de la Sainte Eglise.

HEM

Statistique mensuelle. — Il a été enregistré durant le mois de mai au Bureau de l'état-civil : 9 naissances, 6 décès, 1 mariage.

HEM. — Du 1er juin. — Mariage. — Clément Oudouar, teinturier, à Flers, et Raymonde Poulain, dévideuse, à Hem.

TOURCOING

Pour le rétablissement des Processions

La lettre des Comités paroissiaux à M. le Maire pour lui demander le rétablissement des processions a émotionné notre confrère l' « Avenir ». Sous un amas d'épithètes, inutiles en un pareil cas, il dissimule mal l'embarras qu'elle lui cause. Les arguments lui font défaut. Tout au plus retrouvons-nous dans l'article qu'il consacre à la question soumise à M. le Maire, une réédition du motif spécieux qui consiste à vouloir que les Tourquennois se mêlent des affaires de Lille et de Roubaix.

La lettre des Comités paroissiaux y a répondu avec succès, semble-t-il, puisque l' « Avenir » se garde bien d'infirmer aucune des raisons qui ont été données à M. le Maire. Nous les reproduisons car on paraît décidé à les contourner pour éviter de les discuter :

Ce troisième motif vous a paru le plus important en apparence et vous vous y êtes complaisamment arrêté. Bien longtemps après la suppression *par mesure préfectorale* des processions de Roubaix et de Lille, les processions de Tourcoing continuèrent à se faire sous l'administration de M. Hassebroucq et, sous la vôtre, jusqu'en 1906. L'autorité préfectorale n'est chez nous, nullement intervenue ; c'est l'autorité municipale qui, seule, a rompu avec une tradition plusieurs fois séculaire.

L' « Avenir » était mieux sur les autres points développés par les Comités paroissiaux, nous constaterons simplement ce silence suggestif : — « Qui ne dit mot consent ».

Nous ne nous étonnons pas de l'embarras de notre confrère vis-à-vis d'une demande écrite en termes très dignes, très mesurés. Notre surprise est grande, au contraire, quand nous le voyons prendre la place du maire. « Aucun des signataires, écrit-il, n'a pu un seul instant se faire illusion sur l'issue de la requête » adressée au maire.

L' « Avenir », heureusement, n'a pas à donner de réponse officielle. C'est cette dernière qui fixera non seulement les signataires mais l'opinion publique.

Les fêtes jubilaires du Cercle Notre-Dame

Aux télégrammes qui leur ont été adressés à l'issue du banquet de lundi, Son Eminence le cardinal Merry del Val et Sa Grandeur Mgr Delamaire ont répondu par les dépêches suivantes :

Van Hecke, rue de la Latte, 3, Tourcoing.

Saint-Père très sensible au filial hommage du Cercle Catholique, remercie, encourage, bénit de cœur les membres du Cercle et leurs familles.

Cardinal Merry del Val.

De Maubeuge. — Van Hecke, 3, rue de la Latte, Tourcoing.

Archevêque coadjuteur de Cambrai, profondément touché de leur délicate attention, remercie, félicite et bénit les vaillants membres du Cercle Catholique de Notre-Dame réunis sous la présidence des chers Doyens et leur adresse, ainsi qu'à leur dévoué président, ses vœux les meilleurs, occasion du joyeux anniversaire. — Delamaire.

Il nous faut mentionner le désintéressement dont ont fait preuve MM. Desbouvries, l'organisateur du banquet de lundi ; Coupleux, l'impresario des auditions graphophoniques ; Louis Desbonnets, l'électricien à qui sont dues les magnifiques illuminations.

Arrivons-en à la journée de mardi.

La matinée était consacrée aux enfants des écoles primaires libres. De toutes les parties de la ville — voire du Blanc-Seau — garçons et filles sont arrivés au Cercle Notre-Dame. Ils étaient réunis dans l'enclos de la foire aux plaisirs, au nombre de plus de deux mille. Les prix d'entrée aux diverses attractions avaient été réduits à leur plus simple expression. Chevaux de bois, joujoux, friandises firent les délices de nos écoliers.

M. le pro-doyen Gruson arriva. Sa présence mit une grande animation dans les jeux. Et lui, toujours l'œil ouvert sur cette marmaille qui nous composera notre demain, s'avisa de récompenser les plus actifs, les plus joyeux des marmots : il leur paya des friandises avec une large générosité. Cette prime à la vie suscita, on le pense bien, une émulation irrésistible : il n'y eut plus d'enfants moroses.

L'après-midi, dans le même cadre de festivités, les élèves du Collège et de l'Immaculée-Conception, conduits par leurs parents, vinrent profiter des réjouissances du Cercle Notre-Dame. Ce fut le temps où les attractions, qui étaient quasiment pour rien le matin, haussèrent leurs prix autant qu'il se pouvait. A tous seigneurs tous honneurs, y compris celui de payer pour les autres.

Et nous voici au soir. Illuminations, feux d'artifice, grosse caisse, timbale, trombones et contrebasse : de quoi aveugler et rendre sourds les plus robustes. Dans ce tapage et cet éblouissement, la braderie.

Est-ce bien une braderie ? On constate que les marchandises sont de belle fraîcheur, qu'elles se vendent à vil prix et on soupçonne que quelques générosités ont été faites par des anonymes avec l'espoir d'être agréables aux sociétaires du Cercle et à leurs familles, seuls autorisés à en profiter.

Un grave accident dans une teinturerie

Mardi, un peu avant midi, Henri Lotte, teinturier chez M. Carlos Lecoutre, teinturier-retordeur, rue de Dunkerque, 82-84, voulut replacer à la main une courroie tombée de la poulie d'un arbre de transmission. L'étoffe de son veston de toile fut prise entre la courroie et la poulie. L'ouvrier entraîné par le mouvement circulaire fut projeté autour de l'arbre. Ses sabots furent lancés dans le vide et à chaque tour ses pieds nus venaient tomber dans les carreaux d'une fenêtre voisine. Les éclats de verre lui déchiraient les chairs. Le sang jaillissait, maculant la voûte de la salle et les murs.

Les ouvriers témoins de cet affreux accident s'empressèrent de faire arrêter le marteau à vapeur.

Quand on réussit à décrocher le malheureux Henri Lotte ses vêtements étaient en lambeaux. Les docteurs Desbonnets et Cuisset donnèrent les premiers soins au blessé qui fut ensuite conduit à l'hôpital.

Les médecins ont constaté des plaies profondes aux deux jambes et aux deux bras, ainsi qu'un épanchement de sang sous-cutané de la région pectorale.

Dans l'après-midi, l'état de l'ouvrier inspirait des inquiétudes sérieuses.

Henri Lotte habite Reckem. Il est âgé de 44 ans et a six enfants en bas-âge.

Sa femme a été prévenue et est arrivée près de son mari.

Conférences régulières du jeudi pour les hommes. — Jeudi prochain, à huit heures, la conférence sera donnée par M. l'abbé Louis Dethoor, avec projections, sur « La Religion dans la vie humaine ».

Noces d'or au Pont-de-Neuville. — Lundi matin ont eu lieu, au quartier du Pont-de-Neuville, les noces d'or des époux Deburie-Courke, domiciliés rue de Gand, 701.

Partout on ne voyait que drapeaux, mâts, guirlandes et inscriptions à l'adresse des jubilaires.

Les jubilaires, M. François Deburie et sa femme, Sylvie Courke, ont été accompagnés à l'église Notre-Dame par un cortège d'amis.

On remarquait des cavaliers, des cyclistes, des tambours et clairons, un groupe de francs Bours, deux superbes gardes suisses.

Les jubilaires avaient pris place dans un landau encadré de pompiers de Neuville-en-Ferrain.

A l'arrivée à l'église, M. et Mme Deburie ont été reçus processionnellement par M. l'abbé Gavelle, vice-doyen, curé de la paroisse. Ils ont été conduits au chœur du maître-autel.

La maîtrise a chanté le « Benedictus » et le « Magnificat ». M. l'abbé Gavelle, qui a bénit les deux jubilaires, a prononcé une délicate et poétique allocution de circonstance. Il a remercié les organisateurs de la fête, MM. Lebrun, Selosse, Blanckart et Roelens.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège s'est reformé et a regagné le Pont-de-Neuville. Les vins d'honneur ont été servis chez M. Guermonprez et, à 1 heure, un banquet réunissait au café Beuque les jubilaires, leur famille et les membres de la commission.

La Musique Municipale « dans le but d'être agréable à la population », dit un communiqué, a décidé de donner quelques concerts publics qui auront lieu place Thiers. Ces auditions se feront à huit heures et demie du soir : la première, le 8 juin prochain.

En plus de ces concerts, la Musique Municipale se fera entendre le 13 juin, à midi, sur le Grand'Place ; le 17, à cinq heures, rue de Gand ; le 14 juillet et le 15 août, à midi, sur le Grand'Place. Les programmes seront communiqués en temps utile.

Club Aérostatique Tourquennois. — Réunion de la Commission aujourd'hui, mercredi, à sept heures et demie très précises. Réunion mensuelle jeudi, à sept heures un quart très précises, 43 bis, rue de la Latte.

Un médaillé du travail, membre de la Société des Médaillés de Notre-Dame de Lourdes, dont il était le porte-drapeau, M. Jules Ladsous, s'était rendu lundi chez l'un de ses fils qui habite Rumes (Belgique).

En se mettant à table, pour le repas de midi, il s'affaissa. Après avoir prononcé quelques paroles, il perdit connaissance et ne put recevoir que l'Extrême-Onction.

Le défunt était âgé de 65 ans. Depuis 42 ans il faisait partie du personnel des établissements Tiberghien.

Ses funérailles auront lieu jeudi, à huit heures et demie, en l'église Notre-Dame de Lourdes.

On demande des apprenties ouvrières chez Delmotte-D'halluin, 8, place Saint-Jacques.

Accidents de travail. — Cyrille Vanhoelst, 20 ans, bobineur, rue de Guisnes, plaie de l'index gauche avec arrachement de l'ongle. Docteur Playoust : repos de 13 jours.

— J.-B. Legrand, 57 ans, trieur, rue de Pentoise, 27, entorse de l'épaule gauche à la suite d'une chute. Docteur Playoust : trois semaines de repos.

Il a le vin mauvais. — Emile Tiberghien, 38 ans, trieur, rue Pauvrée, à Roubaix, a été arrêté pour ivresse, bris de clôture dans un estaminet, outrages et rébellion envers un agent.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 1er juin

Naissances. — Jeanne Dewaele, rue du Chêne-Houpline, 13. — Andréa Weyne, rue Kléber, 26. — André et Jeanne Buité, boulevard Gambetta, 15. — Anne Desblens, rue Rainberviller, 46.

Publications de mariages. — Elie Flipo, rattacheur à Roubaix et Rachel Desbonnets, servante, rue du Midi, 13. — Gustave Noyelle, bonnetier, rue du Sergent-Bobillot, 58 et Marthe Duerr, soigneuse, rue Auber. — Ignace Leurent, industriel, rue du Conditionnement, 75 et Suzanne Jonglez, s. p., rue des Ursulines, 48. — J.-B. Lehu, tourneur en fer, rue du Brun-Pain, 481 et Gabrielle Dusotholt, couturière à Tourcoing. — Camille Vyncke, peintre à Roubaix et Rosalie Loontjens, ménagère, rue Nationale. — René Delcour, facteur des postes, rue de Nancy, 73 et Maria Carette, doubleuse, rue du Jura, 52. — Eugène Gruart, tullisté à Mouvaux et Marguerite Pollet, soigneuse, rue d'Haubourdin, 2.

Mariages. — Raymond Desrousseaux, surveillant et Philomène Mortier, doubleuse. — Séraphin Ghesquière, peintre et Jeanne Krawinkeld, employée. — Jules Lepercq, tisserand et Marie Dufromont, ménagère. — Benoit Scheuaers, ajusteur et Marie Hellin, bobineuse.

Mariage. — Emile Duthoit, apprêteur, et Vandebrouck Alinie, rattacheuse.

HALLUIN

Arrestations pour ivresse. — Les gardes champêtres Lamblin et Leberec